

# Nouvelle loi en Allemagne : l'Etat a droit de censure sur tous les réseaux sociaux

écrit par Gros Louis | 31 octobre 2017

Bientôt au Frankistan...

Allemagne : la censure est désormais pleine, entière et officielle – et les tribunaux réécrivent l'Histoire

Le 1er octobre 2017, une nouvelle loi est entrée en vigueur en Allemagne, qui donne à l'Etat un pouvoir de censure sur les réseaux sociaux. Par ce texte, l'Etat allemand délègue à Facebook, Twitter et YouTube un droit de censure sur la parole de leurs utilisateurs. [...]

<http://www.spiegel.de/netzwelt/netzpolitik/facebook-gesetz-behoerden-nehmen-viele-soziale-netzwerke-ins-visier-a-1170820.html>

L'Allemagne n'a pas caché son désir de voir sa loi reprise à l'identique par l'Union Européenne [...]

<https://www.welt.de/politik/deutschland/article162840532/Maas-droht-Facebook-und-Twitter-mit-Millionenbussen.html#Comments>

Près d'un juif britannique sur trois envisage aujourd'hui de quitter la Grande-Bretagne en raison de l'antisémitisme qui y sévit depuis deux ans.

Les autorités britanniques semblent plus préoccupées par « l'islamophobie » que par l'augmentation des crimes de haine contre les Juifs. [...]

<https://antisemitism.uk/cps-announces-it-has-prosecuted-thousands-of-hate-crimes-but-it-has-yet-to-prosecute-more-than-two-dozen-crimes-targeting-jews/>

<https://fr.gatestoneinstitute.org/11239/allemande-censure-officielle>

Préparez vos valises, ça sent le gaz...

## **Note de Christine Tasin**

Qu'est-ce que cette fameuse nouvelle loi change ?

Pour les Allemands je ne sais pas, vu qu'ils ont déjà lancé des campagnes de dénonciation de patriotes anti-migrants sur facebook, entre autres abus de pouvoir.

Pour les Français, c'est déjà le cas, puisque non seulement facebook et twitter censurent à tout va, à la première dénonciation, que les chiens de garde du système, Licra, LDH et autres SOS racisme sans parler du CCIF de sinistre mémoire veillent au grain, que la DILCRA et les RG sont dûment payés et subventionnés pour faire la chasse aux patriotes... Et puis, nous, on a un métré d'avance avec la loi Pleven.